



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE PLAN DE RELANCE en région **BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

Premières données sur le soutien de l'État
(Situation en décembre 2020)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

- 03** Quelques chiffres
- 04** Introduction
- 05** Mise en œuvre
- 06** Accord de relance régional. Communication
- 08** Mesures d'urgence en faveur des entreprises
- 11** Mesures d'urgence sociale
- 13** Transition écologique
- 17** Transition agricole
- 19** Accélération des projets industriels
- 20** Autonomie et résilience industrielles
- 21** Fonds sectoriels de modernisation de l'industrie
- 22** Industrie
- 23** Soutien à l'export
- 24** Soutien à la culture
- 27** Accompagnement des jeunes
- 28** Soutien à l'insertion par l'activité économique
- 29** Formation
- 30** Développement territorial





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France Relance
Quelques chiffres



Chiffres

3

FRANCE RELANCE

dans la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, en quelques chiffres

95M€

pour la rénovation
énergétique des
bâtiments de l'État

29M€

de subventions aux investisse-
ments pour MaPrimeRenov

20M€

d'investissement
industriel dans les
territoires en 2020

17M€

pour le secteur culturel
(patrimoine)

40,5M€

supplémentaires dédiés
à l'investissement des
collectivités locales en
2020

29M€

supplémentaires dédiés
à la création de places en
formation pour les publics
éloignés de l'emploi





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Introduction

« Avec la pandémie de la Covid-19, la France, comme tous les pays du monde, a traversé et traverse encore une épreuve sanitaire jamais vue. Cette épreuve a eu des conséquences économiques immédiates et inédites (...). Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle phase : celle de la relance et de la reconstruction »

Emmanuel Macron, Président de la République

FRANCE RELANCE

100 Md€ repartis ainsi :

- **30 Md€** pour la transition écologique
- **35 Md€** en soutien à la compétitivité et l'innovation
- **35 Md€** pour la cohésion sociale et l'emploi



Mise en œuvre

« La territorialisation du plan de relance est un gage d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion »

Circulaire du Premier ministre relative à la mise en oeuvre territorialisée du plan de relance (23 octobre 2020)

NIVEAU RÉGIONAL

COMITÉ RÉGIONAL DE PILOTAGE ET DE SUIVI

Coprésidence : Préfet de région et Présidente du conseil régional et Directeur régional des finances publiques

Réunion une fois par mois

Services de l'État et élus locaux des principales collectivités de la région, chambres consulaires et partenaires économiques et sociaux

COMITÉ DE CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Réunion une fois par mois

Services de l'État, organisations patronales et organisations syndicales

GRUPE DE TRAVAIL PERMANENT

Présidence : Préfet de région

Réunion une fois par semaine

Services et opérateurs de l'État

NIVEAU DÉPARTEMENTAL

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SUIVI DE LA RELANCE

Présidence : Préfet de département

Réunion une fois par semaine /une fois tous les 15 jours

Services de l'État, parlementaires, partenaires du monde économique et collectivités locales



Accord de relance régional



Accord de relance 6

« Le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État. »

Jean Castex, Premier Ministre

CONTRAT DE PLAN ETAT - CONSEIL RÉGIONAL 2021-2027

Signataires : État et Conseil régional

Echelle : niveau régional

État d'avancement : en cours d'élaboration

ACCORD DE RELANCE REGIONAL 2021-2022 (VOLET RELANCE DU CPER)

Signataires : État et Conseil régional

Echelle : niveau régional

Montant : 1,25 MD€

CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (VOLET TERRITORIAL DU CPER)

Signataires : État, Conseil régional, Conseils départementaux, EPCI, communes

Echelle : infra-départemental





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Accord de relance régional Communication



« Nous mettrons en place une batterie d'indicateurs de suivi, qui seront publics, sur le taux de décaissement, sur la réduction de CO2, sur le nombre de rénovations énergétiques, sur les créations d'emplois, de façon à ce que les Français puissent suivre directement la mise en œuvre de ce plan de relance. »

Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance

SITE INTERNET DE LA RELANCE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le site internet commun État et Conseil régional a vocation à vous informer et vous orienter parmi les dispositifs de relance prévus en 2021 et 2022 en Bourgogne-Franche-Comté. Base documentaire, le site répertorie les dispositifs du plan de relance européen, du plan national et du plan d'accélération régional.

<https://www.relance-bfc.fr>

LETTRE RÉGIONALE D'INFORMATION SUR LE PLAN DE RELANCE

Publication hebdomadaire

Disponible sur le site de la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/Actualites/Plan-de-relance-la-lettre-d-information-hebdomadaire



Mesures d'urgence en faveur des entreprises (1)



Aides d'urgence 8

MESURES D'URGENCE ÉCONOMIQUES

Le Gouvernement a apporté un soutien massif aux entreprises contraintes de fermer lors des deux confinements. Durant le second confinement, les mesures d'aide au **niveau national** ont été évaluées à :

15 Md€ par mois

CRÉDITS MOBILISÉS DANS LA RÉGION BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

À la date du 25 novembre 2020

Activité partielle : **623,5 M€**

Indemnité d'activité partielle versée aux salariés en lieu et place de leur salaire correspondant à **70% du salaire brut** (environ 85% du salaire net).

85% du montant de l'indemnité d'activité partielle est financé par l'Etat dans la limite de 4,5 SMIC.

Fonds de solidarité : **200 M€**

Aide financière visant à prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques du Covid-19. A partir du 1er décembre, toutes les entreprises faisant l'objet d'une interdiction d'accueil du public sont éligibles à cette aide financière allant **jusqu'à 10 000 €** ou une indemnisation de **20% du CA 2019**.



Mesures d'urgence en faveur des entreprises (2)



Aides d'urgence 9

Prêts garantis par l'État : 3,3 Md€

Le prêt garanti par l'État (PGE) est un prêt qu'octroie à une entreprise ou un professionnel sa banque habituelle, en dépit de la forte incertitude économique actuelle, grâce à la garantie qu'apporte l'État sur une partie très significative du prêt.

À la date du 30 octobre 2020

Médiation du crédit : 74,3 M€

La médiation du crédit est un dispositif public qui vient en aide à toute entreprises qui rencontre des difficultés avec un ou plusieurs établissements financiers (banques, crédit bailleurs, sociétés d'affacturage, assureurs-crédit, etc.).

Bienveillance fiscale : 97 M€

Les entreprises rencontrant des difficultés dans le paiement de leurs impôts peuvent bénéficier d'un report de leurs échéances fiscales.

Report de cotisations sociales : 260,8 M€

Dans le cadre du reconfinement, le réseau des Urssaf a pris des mesures exceptionnelles pour accorder des délais de paiement pour les échéances sociales de novembre. Ces mesures sont reconduites en décembre pour soutenir la trésorerie des entreprises et des travailleurs indépendants. **Aucune pénalité ni majoration de retard ne sera appliquée.**



Mesures d'urgence en faveur des entreprises (3)



Aides d'urgence 10

AIDE AU PAIEMENT DES LOYERS

Le gouvernement a proposé que soit introduit dans le projet de loi de finances pour 2021 un crédit d'impôt pour inciter les bailleurs à **annuler une partie des loyers dus** par leurs entreprises locataires qui sont administrativement fermées ou particulièrement affectées par les restrictions sanitaires mises en œuvre.

AIDE POUR LA PRISE EN CHARGE DES CONGÉS PAYÉS

Pour soutenir les secteurs les plus impactés qui rencontrent des difficultés à faire face aux congés payés accumulés par leurs salariés en période **d'activité partielle**, l'État prendra en charge, à partir de janvier 2021, **jusqu'à 10 jours de congés payés acquis pendant les périodes des 2 confinements**.

AIDES D'URGENCE À L'EXPORT

- Renforcement des garanties de l'État pour les cautions et les préfinancements de projets export renforcés afin de sécuriser la trésorerie des entreprises exportatrices.
- Prolongation possible des assurances-prospection en cours d'exécution pour une durée d'un an permettant, pour les entreprises qui le souhaitent, une extension de la période de prospection couverte.
- **5 Mds€ supplémentaire** pour l'assurance-crédit export de court terme grâce à l'élargissement du dispositif de réassurance publique Cap Franceexport. Ce dispositif couvre l'ensemble des pays du globe.

<https://www.teamfrance-export.fr/bourgognefranchecomte/>





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesures d'urgence sociale (1)



CRÉDITS MOBILISÉS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Aide exceptionnelle de solidarité : **80 M€**

Aide financière versée en 2020 à 166 000 foyers en difficulté pour 185 000 enfants

- **150 € pour les foyers allocataires** du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et 100 € supplémentaires par enfant à charge de moins de 20 ans
- **100 € par enfant à charge** de moins de 20 ans pour les familles bénéficiaires des aides personnelles au logement (APL) qui ne perçoivent ni le RSA, ni l'ASS.

Prime jeunes précarité : **4,5 M€**

Aide financière de **4,5M€** versée en 2020 destinée à aider les jeunes à faire face à leurs difficultés financières.

Aide de 200€ pour les jeunes de moins de 25 ans qui ne sont pas étudiants et qui bénéficient d'une aide au logement.

Soutien au secteur de l'aide alimentaire : **2,9 M€**

2,06 M€ dédiée à l'**aide alimentaire** soit une augmentation de près de 80% du budget annuel à l'aide alimentaire

870 000 € pour la mise à disposition de chèques alimentaires pour **les personnes sans abri**.





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesures d'urgence sociale (2)



CRÉDITS MOBILISÉS AU NIVEAU NATIONAL

Allocation de rentrée scolaire : **94,2 M€ + 20,5 M€**

Cette allocation bénéficie aux foyers pour 205 300 enfants.

Revalorisation exceptionnelle de **100 € par enfant** pour soutenir les familles en anticipation de la rentrée de septembre 2020

Restaurants universitaires à 1 euro pour les étudiants boursiers

SOUTIEN AUX JEUNES

Aide de 150 € versée aux **jeunes de moins de 25 ans non-étudiants** touchant les allocations logement et aux étudiants boursiers de l'enseignement supérieur.

Versement automatique fin novembre/début décembre.

PRIME DE NOËL

Aide versée aux bénéficiaires du RSA en Bourgogne-Franche-Comté de **12 829 000 €** destinée à 59 800 allocataires.





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance Transition écologique (1)



MA PRIMERÉNOV

MaPrimeRénov' est la principale aide de l'État pour la rénovation énergétique. Depuis le 1er janvier 2020, les propriétaires occupants modestes bénéficient de MaPrimeRénov'.

5 920 dossiers engagés pour la région

29 M€ de subventions versées pour **un montant d'investissement total de 82 M€**

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT

Les bâtiments publics de l'État doivent prendre une part substantielle à l'effort national de rénovation énergétique des bâtiments. Il s'agit aussi de moderniser les lieux de notre vie collective, dans un devoir d'exemplarité rappelé par la Convention citoyenne pour le climat.

267 projets financés dans la région pour un montant total de 95 M€





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance Transition écologique (2)



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

En Bourgogne-Franche-Comté, plus de **73,6 M€** seront mobilisés pour la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales avec une cible de **30% de gain énergétique**. Les projets financés débiteront en 2021 et devront être livrés avant la fin 2022.

Dotation de soutien à l'investissement local : **29,5 M€**

Dotation de soutien à l'investissement départemental : **19,2 M€**

Dotation au bénéfice de la Région : **24,9 M€**

RESTRUCTURATION LOURDE DES LOGEMENTS SOCIAUX

Une partie du parc de logement social est aujourd'hui vétuste ou inadapté aux besoins actuels. En raison de son ancienneté, ce parc présente également de faibles performances thermiques et nécessite des travaux de rénovation indispensables tant pour lutter contre le réchauffement climatique que pour permettre une maîtrise des charges des locataires.

10 000 logements identifiés sur la région pour une rénovation énergétique éligible au plan de relance.





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance Transition écologique (3)



DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

Décarboner l'industrie est indispensable à l'atteinte des objectifs climatiques que la France s'est fixés, **près de 20% des émissions de gaz à effet de serre en France étant issus des activités industrielles**. La décarbonation est également un levier de performance de l'industrie française à moyen terme.

SOUTIEN À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Appel à projet lancé par l'ADEME pour les projets d'investissement supérieurs à 3 M€
2 projets en cours d'instruction (Jura, Côte d'Or).

Mise en place d'un guichet par l'ASP pour les projets d'investissement inférieurs à 3 M€

1 dossier en cours d'instruction dans la région
Société ADHEX Technologies, Chenôve
Montant prévisionnel estimatif des investissements : 1 430 000 € HT

SOUTIEN À LA CHALEUR BAS CARBONE

Appel à projet lancé par l'ADEME

1 projet sélectionné – Scierie Michel Deschaseaux (Haute-Saône)
2 projets en cours d'instruction (Jura, Saône-et-Loire)





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance Transition écologique (4)



VERDISSEMENT DU PARC AUTOMOBILE



Au niveau national, 180 M€ seront consacrés au remplacement de véhicule appartenant au parc automobile de l'Etat (environ 64 000 véhicules) par des véhicules électriques moins polluants.

Commande de 70 véhicules électriques en région Bourgogne-Franche-Comté pour les années 2021-2022.

Octobre 2020 : 7,8% de véhicules électriques au sein du parc automobile de l'Etat en région





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance Transition agricole (1)



Agriculture ¹⁷

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).

Dans la région, 3 projets alimentaires territoriaux ont déjà été labellisés par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, une dizaine sont en cours de labellisation.

<http://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>

4,31 M€ sont dédiés à la région Bourgogne-Franche-Comté





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance Transition agricole (2)

Agriculture 18

AIDE À LA CONSTRUCTION D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Élevage : **6,3 M€**

Pour améliorer les conditions d'élevage, pour mieux prévenir l'introduction de maladies animales et renforcer le bien-être animal;

Jardins partagés : **0,6 M€**

Soutenir la création ou le développement de jardins partagés ou collectifs, à visée non commerciale, situés dans les zones urbaines ou périurbaines, avec une réelle plus-value environnementale et sociale permettant également la végétalisation urbaine

Cantines scolaires : **2,3 M€**

Une aide financière pour les cantines scolaires des petites communes.

Animaux : **1 M€**

Améliorer l'accueil des animaux abandonnés ou en fin de vie dans les refuges ; et aider les plus démunis à soigner leurs animaux en soutenant la médecine vétérinaire solidaire





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL DANS LES TERRITOIRES

Dans le cadre du Plan de relance, l'appel à projets vise à soutenir des investissements à dimension industrielle, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire : il peut s'agir par exemple de création de sites industriels, d'extension, de modernisation d'outils productifs, de plateaux techniques de formation professionnelle ou encore de plateformes de services aux industries.

47 projets ont déjà été sélectionnés par le Conseil régional et la préfecture de région pour un soutien global de 25 M€ de l'État et un **volume d'investissement prévisionnel total de 175 M€**.

Ces projets permettront de confirmer près de 5 000 emplois et pourront générer plus de 700 emplois.

Plan de relance
Accélération des
projets industriels



Information sur le nouveau projet
SMOBY TOYS SAS - ETI ← Porteur du projet
 Lavans sur Valouse ← Commune

Projets situés dans les territoires d'industrie





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance **Autonomie et résilience industrielles**



Industrie 20

AUTONOMIE ET RÉSILIENCE INDUSTRIELLES



européens, tout en développant les filières d'avenir garantissant la création de valeur en France et en Europe.

La crise de la Covid-19 a mis en évidence la dépendance industrielle et technologique de l'économie française, et la fragilité de certaines chaînes de valeurs mondiales. Le renforcement de tout ou partie de chaînes de valeur critiques par le soutien à l'implantation ou réimplantation en France de certains de leurs maillons apparaît nécessaire. L'objectif : diminuer notre degré de dépendance vis-à-vis de fournisseurs extra-eu-

**Volet national de l'appel à projet industrie :
2 lauréats pour la région Bourgogne-Franche-Comté :
Établissements Sirugue (Côte d'Or) et RD Biotech (Doubs)
Volume d'investissement prévisionnel : 10 M€**





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance Fonds sectoriels de modernisation de l'industrie



Industrie 21

SECTEUR AÉRONAUTIQUE



7 projets subventionnés en région Bourgogne-Franche-Comté

Par exemple :

Danielson Engineering – Magny Cours (58) ou
Alliance SA – Saint Vit (25) France et en Europe.

SECTEUR AUTOMOBILE



41 projets subventionnés en région Bourgogne-Franche-Comté pour un soutien de près de 25 M€ de subventions apportées par l'Etat

Par exemple:

Le Décolletage Jurassien à Champagnole (39) ou
encore Protoform Bourgogne (71)





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance Industrie

INDUSTRIE DU FUTUR



Afin de soutenir la montée en gamme des PME et ETI industrielles par la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies, **le Gouvernement met en place une aide aux investissements de transformation vers l'industrie du futur (équipements robotiques et cobotiques, machines à commande numérique...)**

Les projets d'investissement vers l'industrie du futur soumis à ce guichet représentent déjà plus de 20 M€ d'investissement pour la Bourgogne-Franche-Comté





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance Soutien à l'export

Exportation 23

LE CHÈQUE RELANCE EXPORT

A la date du 10 décembre 2020 : 636 entreprises de la région Bourgogne-Franche-Comté accompagnées par Team France export et BPI France dans le cadre du plan de relance Export.

25 chèques relance export* financés par l'Etat pour un montant d'environ 50 000€

11 chèques relance export en cours d'instruction

*Le Chèque Relance Export prend en charge 50 %, dans la limite d'un plafond, des dépenses éligibles (hors taxes, avec un plancher de valeur de 500 euros) d'une prestation d'accompagnement à l'international, y compris digitalisée, pour les PME et ETI françaises.





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Plan de relance Soutien à la culture Patrimoine (1)

Patrimoine 24

PLAN DE RELANCE : PRÈS DE 17M€ POUR LA CULTURE

MONUMENTS NATIONAUX

1 projet financé à hauteur de 1 M€ –
Chateau de Bussy-Rabutin

PLAN CATHÉDRALE

4 PROJETS FINANCÉS :

Cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Julitte de Nevers – Restauration intérieure des chapelles
(3,4 M€)

Cathédrale Saint-Bénigne de Dijon – Restauration de la rotonde et de la sacristie (2,6 M€)

Cathédrale Saint-Etienne de Sens – Restauration de la tour Sud (2,6 M€)

Cathédrale Saint-Lazare d'Autun – Aménagement du trésor (1 M€)

MONUMENTS HISTORIQUES PUBLICS OU PRIVÉS (hors État)

3 PROJETS FINANCÉS

Château de Meauce – Restauration et sauvegarde des dépendances (1 M€)

Château de Ray – Restauration des façades (531 000 €)

Château de Maulnes – Restauration des façades et toitures (473 000 €)





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de relance Soutien à la culture Patrimoine (2)

Patrimoine 25

PLAN DE RELANCE : PRÈS DE 17M€ POUR LA CULTURE

RÉNOVATION DES CENTRES D'ARCHIVES

1 projet financé à hauteur de 3,9 M€ –
Centre archéologique européen de Bibracte

FONDS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

4 PROJETS FINANCÉS :

SMAC Le Moulin de Brainans – Réfection globale de la SMAC (500 000 €)

Scène nationale de Besançon – Mise aux normes techniques et énergétiques (200 000 €)

La Fraternelle de Saint-Claude – Mise aux normes techniques et énergétiques (130 000 €)

Scène nationale de Montbéliard (160 000 €)



Centre archéologique européen de Bibracte





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Plan de relance Accompagnement des jeunes (1)



Jeunes ²⁶

EMPLOI DES JEUNES

Dans le cadre du plan « **1 jeune, 1 solution** », les dispositifs “**Parcours emploi compétences jeunes**” (secteur non marchand) et “**Contrat initiative emploi**” (secteur marchand) s’adressent aux jeunes éloignés du marché de l’emploi, âgés de moins de 26 ans, et aux jeunes reconnus travailleurs handicapés, jusqu’à 30 ans inclus. Il a pour objectif de développer, dans le cadre d’une activité professionnelle, des compétences transférables ou mobilisables dans un autre environnement.

Parcours emploi compétences jeunes - 722 contrats signés en région soit environ 2,7 M€

Contrat initiative emploi – 16 contrats signés en région soit environ 280 000 €

Dans le cadre du **plan 1 jeune 1 solution**, le Gouvernement met en place, à compter du 1er août 2020 et jusqu’au 31 janvier 2021, une aide d’un montant pouvant s’élever jusqu’à **4 000 euros** pour les employeurs embauchant un jeune de moins de 26 ans.

**Primes à l’embauche des jeunes –
2 763 demandes d’aide déposées dans la région ce qui représente 11 M€**

Dans le cadre du plan 1 jeune 1 solution, le gouvernement met en place une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, pour tous les contrats conclus entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021, jusqu’au niveau master et pour toutes les entreprises ([décret n°2020-1085 du 24 août 2020](#)).

**Prime à l’apprentissage – 2 126 demandes d’aide déposées dans la région
14 036 contrats d’apprentissage en 2020 dans la région soit 13,8 M€**





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Plan de relance Accompagnement des jeunes (2)



Jeunes 27

Dès le 1^{er} septembre, l'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans a été mise en place.

Pour sécuriser les parcours des jeunes et limiter leur précarité, plus de 2.7 M€ d'allocations personnelles leur ont été attribués.

13 M€ POUR LES MISSIONS LOCALES DE LA RÉGION

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes, unique et adaptable aux besoins du jeune. Dans le cadre du plan de relance #1jeune1solution, le gouvernement augmente les moyens financiers alloués aux missions locales pour permettre une hausse du nombre d'entrées en PACEA.

À la date du 30 novembre 2020 - 17 969 jeunes accompagnés en région Bourgogne-Franche-Comté.



La garantie jeunes permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière.

À la date du 30 novembre 2020 - 2 552 entrées (année 2020) en garantie jeune en région Bourgogne-Franche-Comté





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Plan de relance Soutien à l'insertion par l'activité économique



AIDES À L'INSERTION

Dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution » de France Relance, accompagner en 2021, 35 000 jeunes en parcours au sein d'une structure d'insertion par l'activité économique (association intermédiaire, entreprise d'insertion, atelier et chantier d'insertion...) pour leur permettre d'acquérir des compétences, de prendre confiance en eux et de s'insérer ou se réinsérer dans l'emploi.

Ces parcours, de 24 mois maximum, facilitent l'accès à l'emploi durable des jeunes les plus éloignés du marché du travail grâce à la combinaison de la mise en emploi, d'un accompagnement individualisé et de la formation.

3980 emplois financés par l'Etat dont 293 co-financés par les conseils départementaux

FONDS DE SOUTIEN À LA POURSUITE D'ACTIVITÉ

Dans le cadre du plan France Relance, la mobilisation du fonds de développement pour l'inclusion (FDI) a été lancée afin d'apporter un soutien exceptionnel aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) pour atténuer l'impact de la crise.

Plus de 5,8 M€ mobilisés.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR L'INCLUSION

Au 15 décembre 2020 : 165 projets déposés des structures de l'insertion par l'activité économique en région.

Plus de 5,8 M€ pour diversifier les activités et créer de nouveaux emplois



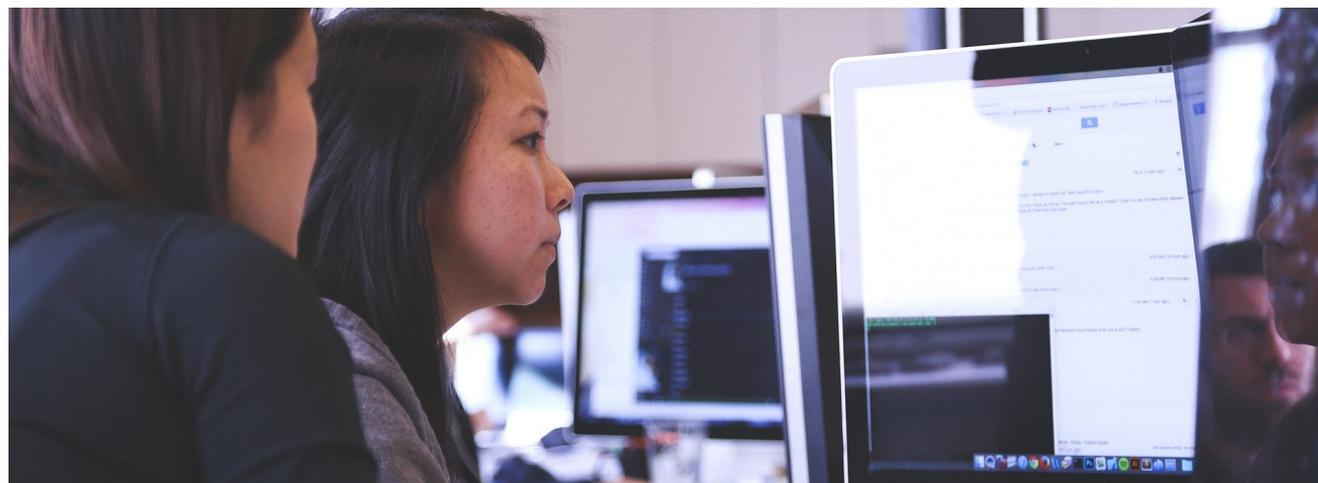
Plan de relance Formations

Formations ²⁹

PLAN RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT

En 2020, l'Etat a investi plus de 66 M€ dans le plan régional d'investissement dans les compétences géré par la région Bourgogne Franche-Comté.

Fin novembre 2020, 22 596 personnes étaient en formation au titre de ce plan.



Le plan de relance a permis de créer 4 166 places de formations supplémentaires dédiées à une réponse à des besoins sectoriels ainsi qu'aux jeunes pour un montant de plus de **29 M€**.



Plan de relance Développement territorial



Investissement local 30

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL - INVESTISSEMENT LOCAL

Le Gouvernement a proposé dès l'été de soutenir massivement l'investissement local en consacrant 950 Md€ supplémentaires aux projets d'investissement des communes et de leurs groupements.

Sur les enveloppes DSIL ou Plan de relance, l'État a ainsi accompagné dans la région Bourgogne-Franche-Comté 199 projets d'investissements à hauteur de 40,50 M€. Les investissements ont permis, notamment, de répondre aux trois priorités fixées par le Gouvernement : la transition écologique, la rénovation des bâtiments publics, la résilience sanitaire et la préservation du patrimoine classé et non classé.

Exemples de projet financé :

Construction d'un groupe scolaire et périscolaire à Baume-les-Dames (Doubs) - **2 M€**

Réhabilitation d'un bâtiment du centre ville pour création d'uné cole départementale de musique et d'une halle couverte à Gray (Haute-Saône) – **1,4 M€**

Réhabilitation énergétique du centre de vacances Le Duchet à Nanchez (Jura) – **1,2 M€**

Réhabilitation d'un bâtiment de l'hôpital Corsin à Tramayes pour créer une micro-crèche et une résidence seniors (Saône-et-Loire) – **1,1 M€**

Réaménagement de la place Mossé à Nevers (Nièvre) - **1,6 M€**

Aménagement d'une infrastructure cyclable le long de l'Yonne entre Courlon-sur-Yonne et Migennes (Yonne) – **910 000 €**

Rénovation thermique du gymnase de Selongey (Côte d'Or) – **470 000 €**

Mise en conformité du barrage de l'étang des Forges à Belfort (Territoire de Belfort) – **300 000 €**





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

